



PROCES-VERBAL

Commission Régionale U6 / U11

Réunion du : Lundi 3 Janvier 2022

Présidence : M. PERFETTI Jean-Claude

Présent(s) : MM CRISTOFARI Paul – PAOLI Daniel - MME PERI Jeanne

Absent(s) :

Excusé(s) :

Assiste(nt) :

PLATEAUX N°11 DU SAMEDI 15 JANVIER 2022

U6 À U9

DE 10H À 13H30

Centre de BALAGNE :

Stade d'ILE ROUSSE

Club organisateur : FC BALAGNE

Clubs convoqués : AS STA REPARATA / BALAGNE / U NIOLU / JS CALVI / JS MONTICELLO

Centre de BASTIA I :

Stade d'ERBAJOLO

Club organisateur : EC BASTIA/SUD

Clubs convoqués : EC BASTIA/SUD / CAPI CORSU / AS FURIANI AGLIANI / AS CASINCA / FC BASTIA BORGO / FJE BIGUGLIA

Centre de BASTIA II :

Stade de LUCCIANA

Club organisateur : GALLIA.C.LUCCIANA

Clubs convoqués : GALLIA.C.LUCCIANA / AS NEBBIU C.D'ORU / USC.CORTE PTE LECCIA / FC COSTA VERDE / SC BASTIA / ASC PIEVE DI LOTA

RAPPEL

U6 – U7 : DE 10H À 11H30

U8 – U9 : DE 11H30 À 13H30

**PROCHAINS PLATEAUX LE SAMEDI 22
JANVIER 2022**

PLATEAUX N°11 DU SAMEDI 15 JANVIER 2022

U10 À U11

DE 10H À 13H

PLATEAU A :

Centre de BALAGNE :

Stade D'ILE ROUSSE

Club organisateur : FC BALAGNE

Clubs convoqués : A STA REPARATA / FC BALAGNE / JS CALVI

PLATEAU B :

Stade d'OLETTA

Club organisateur : AS NEBBIU C.D'ORU

Clubs convoqués : AS NEBBIU.C.D'ORU / CAPI CORSU / ASC PIEVE DI LOTA / EC BASTIA/SUD

PLATEAU C :

Stade F.MONTI

Club organisateur : FJE BIGUGLIA

Clubs convoqués : FJE BIGUGLIA / AS CASINCA / FC COSTA VERDE / USC.CORTE PTE LECCIA

PLATEAU D :

Stade du BASTIO

Club organisateur : AS FURIANI AGLIANI

Clubs convoqués : AS FURIANI AGLIANI / SC BASTIA / GALLIA.C.LUCCIANA / FC BASTIA BORGO

PROCHAINS PLATEAUX LE SAMEDI 22
JANVIER 2022

RAPPEL AUX CLUBS ORGANISATEURS DE
PLATEAUX : APPLICATION OBLIGATOIRE DES
MESURES SANITAIRES NATIONALES ET
RÉGIONALES.

1- CALENDRIER 2021/2022

VACANCES SCOLAIRES DE NOEL

REPRISE DES PLATEAUX LE SAMEDI 8 JANVIER 2022

10 - SAMEDI 08 Janvier 2022

11 - SAMEDI 15 Janvier 2022

12 - SAMEDI 23 Janvier 2022

13 - SAMEDI 30 Janvier 2022

14 - SAMEDI 05 Février 2022

15 – SAMEDI 12 Février 2022

VACANCES SCOLAIRES D'HIVER

REPRISE DES PLATEAUX LE SAMEDI 12 MARS 2022

16 - SAMEDI 12 Mars 2022

17 - SAMEDI 19 Mars 2022

18 - SAMEDI 26 Mars 2022

19 - SAMEDI 02 Avril 2022 (Rattrapage)

20 - SAMEDI 09 Avril 2022 (Rattrapage)

2 - RAPPELS

Tous les plateaux de la saison 2021/2022 seront programmés le samedi matin de 10H30 à 12H30

Les clubs sont informés qu'ils doivent participer uniquement aux plateaux sur lesquels ils sont convoqués.

Les clubs ne peuvent organiser des plateaux sans l'accord de la Commission (demande à faire par courrier ou mail)

En cas d'infraction au règlement ci-dessus mentionné, le club recevant ou organisateur et le club participant seront respectivement sanctionnés **d'une amende de 150 Euros.**

ARBITRAGE OBLIGATOIRE EN U11 SOUS PEINE D'AMENDE.

GESTION EN CAS D'INTEMPERIES

Le bon déroulement des plateaux est à l'appréciation du club organisateur.

Dans l'impossibilité du déroulement de celui-ci, le club organisateur est dans l'obligation d'en informer les clubs et la Commission (éviter les déplacements inutiles).

Changement d'installations (terrains)

Les clubs possédant plusieurs terrains sont dans l'obligation d'informer la Ligue (assurance) et les clubs concernés au plus tard le mardi soir (mercredi convocations des enfants).